

KIT DE CAMPAGNE NUMÉRIQUE

CAMPAGNE D'ADHÉSION

POUR

DÉFENDRE
LES

LIBERTÉS

MOBILISONS-NOUS EN LIGNE !

SOMMAIRE

Pourquoi une campagne numérique ?.....	2
Qui peut participer ?.....	3
Supports numériques	3
Comment participer ?.....	4
Le site Internet.....	5
Les temps forts de la campagne numérique.....	5
La communauté LDH sur les réseaux.....	6
Mesurer l'impact de votre campagne.....	7
Se former pour aller plus loin.....	7

PLANNING

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Vous renseigner auprès du service com' pour participer à une formation « Réseaux sociaux » à la LDH

Créer les comptes Facebook et Twitter de la section (cf vade-mecum dédiés)

Se répartir les tâches d'animation sur les réseaux sociaux et le site Internet

Identifier et lister les partenaires locaux et nationaux présents sur les réseaux sociaux et les suivre

Réceptionner les outils de campagne numérique et les personnaliser

Lancement de la campagne numérique !

Programmer, partager et publier régulièrement sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la section

DÉBUT SEPTEMBRE

2^E SEMAINE DE SEPTEMBRE

TOUT AU LONG DE LA CAMPAGNE

Ce kit s'adresse à des utilisateurs des réseaux sociaux de tous niveaux. Il peut donc être nécessaire, avant toute chose, de consulter les vade-mecum « réseaux sociaux ». Une question ? Contactez : communication@ldh-france.org

POURQUOI UNE CAMPAGNE NUMÉRIQUE ?

Septembre : la LDH lance une nouvelle campagne d'adhésion ! Le message que nous souhaitons faire passer ? **A chaque fois que les droits et libertés seront en danger, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) a un rôle essentiel à jouer.** Partout, et notamment en ligne, disons à celles et ceux qui veulent défendre les droits et libertés, que c'est à nos côtés qu'ils pourront être utiles !

“ Usage d'Internet en France

88% des Français-es ont accès à Internet – et 100% chez les 12/39 ans !

En moyenne, on passe 18 heures par semaine sur Internet.

59% sont inscrits sur au moins un réseau social. En moyenne, on passe 1h16 par jour sur les réseaux sociaux.

Sources : étude Credoc 2017

”

Et la LDH c'est : 139 000 abonnés sur Facebook, soit une progression de plus de 11 000 abonnés en un an ! Et 37 400 sur Twitter, donc près de 10 000 nouvelles personnes qui suivent nos combats !

NOUS GAGNONS EN VISIBILITÉ, IL FAUT MAINTENANT GAGNER EN NOMBRE D'ADHÉRENTS !

Cette année, la campagne est thématique : faisons savoir qu'en matière d'atteintes aux libertés, la LDH ne laisse rien passer et encourageons nos abonnés à s'associer à nos actions.

“ L'UNION FAIT LA FORCE !

Cette année votre **cœur de cible** ce sont celles et ceux qui sont sensibles à la défense des libertés : ils vous suivent sur les réseaux sociaux, sont militants ou citoyens engagés, déjà partenaires de nos mobilisations, nous leur disons : rejoignez-nous !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde, ou presque, c'est la grande force de cette campagne numérique !

De manière générale, qu'il s'agisse de relayer les publications proposées, de s'en servir pour rebondir sur l'actualité locale, ou encore pour faire écho à ses propres engagements, chacun, chacune est invité à se saisir des supports fournis et à les diffuser largement. Alors, à vos claviers !

MULTIPLICATION DES PARTAGES = VIRALITÉ DE L'INFORMATION !

Voici plusieurs exemples d'actions à mener :

- les **responsables de section** peuvent créer des comptes Facebook et Twitter pour leur section, en s'aidant des [vade-mecum](#) dédiés ;
- les **responsables « réseaux sociaux » en section** pourront coordonner et dynamiser la campagne numérique : relayer les supports de communication, rebondire sur l'actualité locale ou encore partager régulièrement les publications proposées ;
- **tous les adhérents** pourront s'approprier la campagne ou partager les supports de communication sur leurs différents comptes personnels pour faire ainsi connaître la LDH à leurs proches et les inviter à nous rejoindre ;
- **n'hésitez pas à solliciter directement vos « followers »** : ils suivent déjà votre actualité, si vous remarquez qu'ils commentent, partagent, likent vos publications ? **Proposez-leur de passer à l'action !** Cela peut se faire publiquement, ou par message privé ;
- **impliquez vos nouveaux abonnés** : remerciez-les de suivre votre page Facebook ou votre compte Twitter, et proposez-leur de contribuer à la diffusion de la campagne, voire à rejoindre vos actions de terrain, à cette occasion !

DE NOUVEAUX SUPPORTS NUMÉRIQUES

Remarque : n'hésitez pas à suivre les liens proposés pour plus d'informations sur chaque action !

Quels supports et où les trouver ?

Tous les éléments sont [à retrouver sur la page Internet dédiée à la campagne](#)

- L'**infographie de présentation de la LDH**, réalisée l'année dernière est **toujours d'actualité** : disponible [ici](#) ou auprès du service communication, notamment pour le format cinéma (.mfx) ;



- **des vidéos** : plusieurs vidéos thématiques présenteront les actions de la LDH, **pour la défense des libertés publiques, sur la protection de la vie privée et des données personnelles et pour encourager la liberté d'expression et de la presse**. Elles seront mises en ligne tout au long de la campagne, à partager largement sur Facebook, Twitter, Youtube et votre site Internet ;
- **des visuels** : [à retrouver sur la page Internet dédiée à la campagne](#) ces prochaines semaines ;
- **des bannières** : plusieurs bannières de différents formats (Facebook, Twitter, autre format : prendre contact avec communication@ldh-france.org) ;
- **des propositions de publications** : [à retrouver sur la page Internet dédiée à la campagne](#).

COMMENT PARTICIPER ?

- **Avant tout**: votre section dispose bien de comptes Facebook et Twitter ? Sinon, prendre d'urgence contact avec les responsables de section, il n'est pas trop tard ! (merci d'informer le service communication des **créations de compte**) ;
- **partir sur de bonnes bases**: mobiliser les adhérents connectés en section pour se répartir les tâches et se former aux bonnes pratiques via [les vade-mecum dédiés](#) ;
- **habiller aux couleurs de la campagne** ses sites Internet et réseaux sociaux : bannières, photos de couverture sur les réseaux, etc. ;
- **mettre en avant la vidéo de présentation de la LDH** : ajouter/modifier [votre bouton « call to action »](#) sur Facebook en choisissant le bouton « regarder la vidéo » et en chargeant un fichier ou en insérant un lien vers un site/Youtube hébergeant la vidéo ;
- **épingler une publication** ([vade-mecum Facebook p.14](#)) contenant une des courtes vidéos ou un visuel de cette nouvelle campagne ;
- **programmer** ([vade-mecum Facebook p.8](#)) les publications selon le planning ci-joint ou partager au fur et à mesure celles du national/les vôtres (de préférence avant 10h et après 18h). Pour programmer sur Twitter, vous pouvez utiliser [Tweetdeck](#) en vous connectant avec vos identifiants Twitter (cf. [vade-mecum Twitter p.16](#) pour plus d'informations) ;

DIFFUSION SIMULTANÉE = IMPACT PLUS FORT !

- **Toujours utiliser le #Hashtag #LDH et ceux de campagne : #PartagezNosCombats #LiguonsNous** ;
- **et des hashtags thématiques** : #LibertésPubliques ; #Libertés ; #DroitdeManifester ; #LibertédeManifeste ; #DonnéesPersonnelles ; #BigData etc., ou rebondir sur les **hashtags du jour** (les « **tendances** ») s'ils s'y prêtent [vade-mecum Twitter p.7](#)) ;

Exemples : #MardiConseil ; #VendrediLecture ; #Rentrée2019 ; #MondayMotivation

- **accompagner d'un visuel, d'un Gif ou d'une courte vidéo** vos publications sur les réseaux sociaux ;
- ajouter le **lien direct (URL) vers la page « [adhérer](#) »** de la LDH dans vos publications sur les réseaux sociaux ► <https://ldh-france.org/adherer> ;
- mettre en avant **les actions que vous réalisez localement** ou les actions nationales, afin de multiplier les exemples concrets et ne pas oublier de prendre des photos et filmer ces événements ;

Exemple : profitez des forums des associations pour donner rendez-vous à vos abonnés !

Ligue des droits de l'Homme Paris 5/13 a ajouté un événement.
Hier, à 14:37 ·  

La section Paris 5/13 de la LDH tiendra un stand sur ce forum. Vous pourrez y trouver des informations, des documents, n'hésitez-pas à venir rencontrer les membres de la section.



SAM, 8 SEP À 10:30
Forum des associations du 5ème

- **lier la campagne à l'actualité** : faire des publications régulières en rebondissant sur l'actualité locale ou nationale pour mettre les combats de la #LDH en avant. Utiliser les articles de la presse locale pour illustrer vos propos !

Exemple :
[Démocratie]
Face à des atteintes aux #libertés publiques de plus en plus forte, partout sur le terrain nos sections #LDH s'inquiètent pour la patrie de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ! Rejoignez nos actions, #PartagezNosCombats !
► <https://ldh-france.org/adherer>



Toulouse. La Ligue des droits de l'homme s'inquiète de « la restriction des libertés »
ladepeche.fr

FAISONS CONNAÎTRE LA LDH ET SES COMBATS, NOTRE CAMPAGNE D'ADHÉSION N'EN SERA QUE PLUS EFFICACE !

- mentionner les comptes de la LDH nationale dans vos publications :

 @ldhfrance ou

 @LDH_Fr dans le corps de votre publication.

Nous gagnerons en visibilité ! (Plus d'informations sur comment mentionner un compte sur Twitter [vade-mecum p.6](#)) ;

- mentionner les comptes de vos sympathisants pour les interpeller, mais aussi d'autres sections ou de partenaires associatifs, pour rendre vos publications plus visibles et faciliter leur partage ([vade-mecum p.10](#)) ;

- utiliser un ton plus léger : en glissant des emojis dans les publications ! (à utiliser avec modération) ;

- personnaliser votre communication : distinguez-vous des publications du national en ajoutant des précisions liées à votre ancrage géographique, vos combats locaux... ;

- encourager à donner un avis sur votre page Facebook ou celle du national ;

- animer votre page Facebook et votre compte Twitter : souhaitez régulièrement la « bienvenue » avec un petit message personnalisé à vos nouveaux abonnés, répondre aux commentaires (de manière publique ou par messages privés), etc.

- inscrivez-vous sur le groupe Facebook fermé : « LDH et les réseaux sociaux » afin d'échanger avec les autres sections !

SITE INTERNET

Plusieurs aménagements sont possibles :

- créer une page/un article dédié à la campagne : le contenu peut être à l'initiative de la section et renvoyer vers [la page dédiée du national](#) ou reprendre ses éléments. Dans l'idéal, cette page/cet article contient la **vidéo de présentation de la LDH**, les **vidéos de campagne** à ajouter au fur et à mesure, des informations sur les actions de votre section, vos **contacts**, un lien pour télécharger le **tract** de la campagne (contenant le bulletin d'adhésion simplifié) et un lien vers la page « adhérer » du site national: <http://ldh-france.org/adherer> ;

- mettre cet article en avant sur votre site afin qu'il apparaisse sur la page d'accueil et soit tout de suite visible !

- habiller le site de la section aux couleurs de la campagne : bannière, visuels, etc. ;

- ajouter un bouton « adhérer » à votre site, qui renverra automatiquement vers la page « adhérer en ligne » du site du national, [tutoriel](#) :

ADHÉRER

- 1/ créer un nouvel article sur votre site ;
- 2/ taper seulement [adhérer] dans le corps du texte de cet article OU sélectionner « Widget » dans votre backoffice et glisser la case « texte » dans les Widgets puis taper [adhérer] ;

- alimenter régulièrement le site : publier régulièrement (actualités, prises de position, informations locales, communiqués du national, etc.) pour améliorer votre référencement naturel et informer vos sympathisants.

DES TEMPS FORTS DE LA CAMPAGNE NUMÉRIQUE

Plusieurs propositions de publications « clé en main » seront régulièrement mises en ligne sur la page de campagne, n'hésitez pas à vous en servir !

Début septembre

- Organisation et mise en place de votre campagne numérique : personnalisation des supports, préparation d'une page « adhérer » sur le site, programmation de publication en lien avec vos événements/forums des associations, etc. ;

- « **Teasing** » : annoncer le lancement d'une nouvelle campagne d'adhésion de la LDH, surfer sur l'effet rentrée avec des accroches amusantes, sous forme d'interrogation ou en lien avec l'actualité.

Exemples :

[Campagne] Ma bonne résolution de #rentrée ? Adhérer à la #LDH qui lance une campagne d'adhésion pour la #rentrée2019 ! Ensemble agissons pour la défense des droits et libertés ! ► <https://ldh-france.org/adherer> ;

[Campagne] #Rentrée2019 : l'occasion de rappeler qu'ensemble NOUS pouvons faire la différence ! #PartagezNosCombats ! ldh-france.org/adherer #LDH

Mi-septembre

- **Lancement de la campagne sur la défense des libertés publiques...** vous recevrez plusieurs vidéos, visuels et bannières, à diffuser largement !

Si vous ne recevez pas ces éléments : signalez-le nous !

L'accroche : à chaque fois que les droits et libertés seront en danger, la Ligue des droits de l'Homme (#LDH) a un rôle essentiel à jouer !

- **Rappeler les nombreux combats** portés par notre association : manifestation pour défendre le droit de manifester, création d'observatoire des libertés publiques et des pratiques policières, action en justice contre les LBD, tribune pour dénoncer les violences policières ou encore défendre la liberté de la presse, etc.

Conseils : ne pas hésiter à publier régulièrement au cours de cette période, en changeant le texte, le visuel d'accompagnement, ou simplement l'horaire de publication.

- **Rappeler que l'adhésion** est la première étape pour AGIR : ensemble nous pouvons faire plus pour les droits et libertés !

- **Rebondir sur l'actualité locale ou nationale** pour faire connaître les positions et actions de l'association en matière de défense des libertés.

S'appuyer sur l'histoire de notre association, et les grands combats menés par le passé.

Conseil : publiez régulièrement des appels à rejoindre l'association et à faire des dons, surtout lorsque la LDH a une forte actualité. Gagner en visibilité, c'est bien, mais il faut ensuite transformer l'essai !

Exemples : [Campagne]
Dérives sécuritaires, autoritaires et législatives,
#violencespolicières et fichage : pour que notre sécurité n'ait pas le goût amer de la perte de nos libertés ->
#PartagezNosCombats ! ► <https://ldh-france.org/adherer>

Fin septembre

- **Premier bilan** : faites-nous régulièrement part de vos retours et observations, notamment en utilisant le groupe fermé sur Facebook : « LDH et les réseaux sociaux ».

Début octobre

- **De nouveaux axes de campagne** seront proposés.

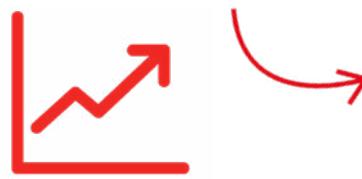
LA COMMUNAUTÉ LDH SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La démultiplication de comptes locaux sur les réseaux sociaux permet de former une vraie communauté numérique. C'est donc une force pour l'association !

1 SECTION = 1 COMPTE FACEBOOK + 1 COMPTE TWITTER + 1 SITE INTERNET

- Rejoindre le groupe interne [« LDH réseaux sociaux »](#) sur Facebook pour échanger sur la campagne ;
- chercher (avec les mots clés LDH et Ligue des droits de l'Homme) les pages Facebook des sections/fédérations/régions pour les « aimer » et les « suivre » ;
- **organiser un « événement » Facebook** pour annoncer les moments phares de votre activité : forum des associations, projection-débat, conférence, etc. ; proposer à vos partenaires d'en être co-organisateurs ! ([vade-mecum p.21](#))
- **mentionner et partager** régulièrement les publications du national et des autres sections, et faites-nous part de vos idées, conseils et résultats, notamment via le Journal de campagne !

NOTRE OBJECTIF ? AUGMENTER NOTRE



NOMBRE D'ADHÉRENTS

- Les comptes Twitter des sections LDH :

@LDHSarlat24	@LDHtoulouse
@LDHParis20	@LDHReunion
@liguenice	@LDHCeilSudOise
@ldh75012	@LDHRoubaix
@LDHBeziers	@ldhparis817
@LDHMayenne	@LDHQuimper
@LdhFedeparis	@LDHLoudeac
@ldhcorsica	@LDHParis1011
@LDHPtAuBernay	@LDHParis18
@LDH_Nantes	@LdhRoannais
@LDHRennes1	@LDHToulon
@LDH_Montceau71	@LDHMetz
@ldh95600	@LDHSaintDenis
@LDH_ValDeBievre	@ldh_aix
@LDH_LensLievin	@AngersLdh49
@LdHMarseille	@LdHMalo
@LDHIVryVitry	@LDHAnnemasse
@ldhlaval	

Vous n'êtes pas dans la liste ? Vous êtes justement en train de créer un compte pour votre section ? Contactez le service com'.

NOUS AVONS TOUTES ET TOUS UN RÔLE À JOUER !

MESURER L'IMPACT DE VOTRE CAMPAGNE NUMÉRIQUE

Pour évaluer l'impact de votre campagne numérique, il est important de faire un état des lieux préalable de la page Facebook, du compte Twitter et du site Internet de votre section à l'aide des outils statistiques mis à votre disposition.

- **Statistiques Facebook**: sur votre page, rejoindre l'onglet « Statistiques » et [consulter la page d'aide si besoin](#) ;
- **statistiques Twitter**: sur votre compte, rejoindre l'onglet « Statistiques » (cliquer sur votre avatar, en haut à gauche de la page d'accueil pour trouver l'onglet, cf. [vade-mecum Twitter p.14](#)) ;

Faire des mesures régulières permet d'identifier les bonnes pratiques qui fonctionnent pour votre compte ! Vous pouvez par exemple identifier les horaires de publication, évaluer l'impact des images/visuels/Gif/vidéos, le partage de lien, etc.

Pour comprendre comment mieux toucher votre audience, les données principales à surveiller sont le nombre d'abonnés, la portée des publications ou encore le nombre de mentions « j'aime ».

- **Google analytics ou sa version libre Matomo**: plus difficile d'utilisation, et qui demande une mise en place de votre site... mais ce sont des outils de suivi qui restent intéressants !

SE FORMER POUR ALLER PLUS LOIN

Depuis quelques mois, la LDH organise des formations « réseaux sociaux » à destination des ligueurs et ligueuses.

Ces journées alternent pratique et théorie, au sein de groupe de niveau (initiation/intermédiaire/avancé) afin de former de nouveaux ambassadeurs de notre association, acteurs de la défense des droits de l'Homme en ligne.

**AVEC VOTRE AIDE, DONNONS DE LA VISIBILITÉ
À NOS COMBATS POUR LES DROITS ET LIBERTÉS
DE TOUTES ET TOUS !**

Vous souhaitez participer à la prochaine date de formation ? En savoir plus sur les programmes proposés ? [Organiser une session de formation en région](#) ?

Ce kit de campagne regroupe des **bonnes pratiques et conseils**, à suivre en fonction de votre niveau de pratique, et des outils numériques, à diffuser largement.

Prenez contact avec le service com'.

Nous comptons donc sur vous pour vous mobiliser aussi en ligne !



CONTACTS

Service communication
communication@ldh-france.org
01 56 55 51 15
01 56 55 51 08